



1. Vol d'initiation en planeur

	Pour tous, selon gabarit
Vol Découverte Planeur : décollage au treuil.	120 €
Vol Découverte Premium : vol d'environ 1h.	190 €
Vol Découverte Voltige : 15 min de remorqué + 5 min de voltige.	190 €

2. Découverte du vol à voile, écolage

Formule Pack Découverte 6 jours (consécutifs ou non)	+25 ans	-25 ans
La formule inclut : <ul style="list-style-type: none"> • L'adhésion annuelle au club et les frais de gestion pour 6 jours de vol, • Licence-assurance FFVP, • Vols avec initiateur ou instructeur et jusqu'à 2 décollages au treuil par jour. <i>En option Manuel du pilote (40 €), Carnet de vol (13 €)</i>	750 €	600 €
Licence/assurance fédérale (souscrite au club auprès de la Fédération Française de Vol en Planeur). Elle couvre toutes les activités au sol jusqu'au 31/12. Couvre l'activité vol pour 6 jours de vol. Il est possible par la suite de l'étendre pour la saison complète.	inclus	inclus
Formule Stage de 2 semaines	+25 ans	-25 ans
Stage de 2 semaines - La formule inclut : <ul style="list-style-type: none"> • L'adhésion au club et les frais de gestion pour la saison, • Les vols avec un instructeur et jusqu'à 2 décollages par jour, • Le carnet de vol (document officiel pour relever les vols effectués). 	1190 €	920 €
Licence/assurance fédérale obligatoire (souscrite au club auprès de la Fédération Française de Vol en Planeur). Elle couvre toutes les activités au sol et en vol pour la saison complète. Le prix indiqué est un prix moyen. Le prix varie suivant la couverture « individuelle accident » choisie.	163,54 €	84,18 €

Formule jusqu'au lâcher	+25 ans	-25 ans
La formule inclut : <ul style="list-style-type: none"> • L'adhésion au club et les frais de gestion pour la saison, • La documentation pédagogique (Manuel du pilote de planeur), le carnet de vol (document officiel pour relever les vols effectués). Activité illimitée jusqu'au « lâcher solo » : tous les vols en double commande de l'élève avec un instructeur sur ASK13, décollages au treuil inclus ! Pour un lâcher solo en moins de 30h, gratuité des treuillées et vols en solo jusqu'à épuisement de ce quota horaire. Le forfait est valable jusqu'au 31/12 de la saison pour laquelle il a été souscrit.	1 715€	1 341€
Licence/assurance fédérale obligatoire (souscrite au club auprès de la Fédération Française de Vol en Planeur). Elle couvre toutes les activités au sol et en vol pour la saison complète. Le prix indiqué est un prix moyen. Le prix varie suivant la couverture « individuelle accident » choisie.	163,54 €	84,18 €

3. Membres permanents, seniors et juniors

Les membres **permanents** volent à l'année au CSVVA. Ils bénéficient à ce titre de tarifs adaptés à leur activité, de l'école de début aux vols de performance. Les planeurs privés banalisés et basés paient le tarif de mise en l'air « membre permanent ».

	Inscription		Activité vol			Licence FFVP (base)	Cotisation Sécurité (5)
	Cotisation club	Participation aux frais de gestion (1)	Heure de vol (2)	Treuillée (3)	Centième remorquage (4)		
+25 ans	60 €	440,00 € (-50,00 €)	26,80 €	13,00 €	2,34 €	163,54€	40,00€
-25 ans	60 €	308,00 € (-35,00 €)	21,44€	10,40 €	1,87 €	84,18 €	40,00€

(1) Réduction de 50 € ou 35 € (selon l'âge) pour une inscription avant le 31/01

(2) Prix de base - un coefficient est appliqué selon le planeur. Facturation maximale de 5h par vol.

(3) Si la durée du vol est inférieure à 9 mn, le prix de la treuillée est réduit de 25%

(4) Minimum 8 centièmes

(5) Applicable aux membres permanents, à l'exception des forfaits lâcher.

N.B. le compte vol doit toujours avoir un solde positif d'un minimum de 60€

4. Membres stagiaires, seniors et juniors

Les membres **stagiaires** sont des pilotes qui fréquentent le CSVVA occasionnellement. A l'exception de la cotisation, les tarifs qui s'appliquent à eux sont majorés par rapport à ceux des membres permanents. Ils ne peuvent pas bénéficier de la vélicarte. Les planeurs extérieurs paient le tarif de mise en l'air « stagiaire », indépendamment du statut de leur pilote. Facturation maximale de 5h par vol.

	Inscription		Activité vol			Licence FFVP
	Cotisation club	Participation aux frais de gestion	Heure de vol (2)	Treuillée	Centième remorquage (4)	
+25 ans	60 €	22,00 € / jour	33,50 €	16,25 €	2,93 €	163,54 €
-25 ans	60 €	15,40 € / jour	26,80 €	13,00 €	2,34 €	84,18€

(2) Prix de base - un coefficient est appliqué selon le planeur. Facturation maximale de 5h par vol.

(4) Minimum 8 centièmes

N.B. le compte vol doit toujours avoir un solde positif d'un minimum de 60€

5. Formule « vélicarte » : heures de vol prépayées

La Vélicarte donne l'accès à une formule tarifaire dégressive et avantageuse ! Pour l'achat de chaque vélicarte 20 heures, 2 heures sont offertes sur le compte du membre. La vélicarte est réservée aux membres permanents.

	+25 ans	-25 ans	réduction	
1ère	536,00 €	428,00 €	0%	Le prix des vélicartes est dégressif selon le nombre de cartes achetées depuis le début d'année. Le bénéfice de la vélicarte est réservé à son seul titulaire. Lorsque la vélicarte est épuisée, les vols sont facturés au tarif du paragraphe 3. Facturation maximale de 5h par vol.
2ème	509,20 €	407,36 €	5%	
3ème	482,40 €	385,92 €	10%	
4ème	428,80 €	343,04 €	20%	
Au-delà	Prix de la 4 ^{ème} vélicarte			

6. Compléments tarifs

o Heures de vol planeur - coefficients

Les planeurs sont classés en 3 catégories, selon leurs performances et les pilotes auxquels ils se destinent. Un coefficient est appliqué aux prix de l'heure de vol (hdv) indiqués aux paragraphes 3 & 4. Les heures de vol sont facturées ou décomptées de la vélicarte du membre. Tous les vols d'instruction sont facturés au coef x 1, quel que soit le planeur.

	Vol solo	Instruction	Vol duo
Planeurs Aiglon - Ka8, ASK18, K23, ASK13, ASK21	0,8 x hdv	1 x hdv	2 x 0,5 x hdv
Planeurs Standard - Pégase, LS4, LS6B, ASW20, Janus C	1 x hdv	1 x hdv	2 x 0,75 x hdv

Planeurs Perfo - LS6C, Ventus 2C, ASW17, ASW27, ASH25, Duo-Discus	1,3 x hdv	1 x hdv	2 x 0,975 x hdv
Réduction <i>Grands vols</i> , heures au-delà de la 5ème heure	0 x hdv		

○ Forfaits remorquage

En cas de file d'attente importante au décollage treuil, le chef de piste peut activer le « forfait de remorquage Pylône » (700m QNH dans le premier secteur). Il est au même prix que les treuillées.

○ Dépannages (planeurs club uniquement)

Vache Route	avec véhicule club : 0,70 € par km avec un minimum de 15 €.
Vache Air	Anney (29 cts), Albertville (27 cts), Sallanches (55 cts). Autres = tarif standard

7. Accueil planeurs

○ Planeurs banalisés

<i>Les planeurs banalisés sont des machines privées dont les propriétaires ont conclu une convention de mise à disposition aux membres du CSVVA quand ils ne volent pas. Le planeur est hébergé au hangar club toute l'année et a accès à l'atelier du club.</i>	
Contrat de banalisation annuel	906,00 €
Heure atelier	17,00 €

○ Planeurs privés

<i>Prestations du CSVVA pour les planeurs stagiaires et/ou basés, sur demande et autorisation du CSVVA.</i>	
Nuit au hangar	7,00 €
Cotisation Planeur Privé basé*+ hivernage de sa remorque	350,00 €
Journée atelier	56,00 €

* Le statut de Planeurs Privés basés n'est accessible qu'aux membres permanents sur accord du CSVVA. La cotisation n'inclut pas l'hébergement du planeur dans le hangar.

8. Accueil, hébergement (Tarifs indicatifs)

<i>Le CSVVA accueille ses stagiaires dans un hébergement confortable de 26 lits répartis en une dizaine de chambres.</i>			
Hébergement au B3 (chambre)	La nuitée (draps compris)	12 €/personne (17 € en période de chauffage, du 1/10 au 30/5)	
Camping	Tente	journée	emplacement 2,5 € + 5 € par personne
	Caravane	journée	emplacement 5 € + 5 € par personne
		A l'année (pour les membres permanents uniquement, avec accord du CA)	300€ - réduction 22€ avant le 31/01

9. Notes particulières

- Il appartient au membre de vérifier, avant l'inscription, qu'il satisfait aux exigences minimales :
 - Visite médicale aéronautique ;
 - Engagement à respecter le règlement intérieur ;
 - Autorisation parentale (pour les mineurs).
- Aucun remboursement après inscription ne sera effectué, à l'exception de l'« avance vol ».
- Forfait 6 jours consécutifs: vous pourrez passer en "pack lâché", le prix du stage « découverte » étant déduit de celui-ci. Il faudra alors souscrire une licence-assurance de la FFVV (voir forfait débutant).
- Le "pack lâché" peut être souscrit par un chèque à l'inscription, ou par deux à trois chèques pour un paiement échelonné : le 1er (1/2 ou 1/3 du montant) est encaissé à l'inscription, les suivants à 1 mois d'intervalle.
- parrainage : un membre ayant la qualification emport passager peut emmener un invité pour un vol de découverte. Le tarif biplace circuit est ramené au tarif biplace de base pour les deux premières heures, au-delà la tarification classique est appliquée.

Les tarifs du Centre Savoyard de Vol à Voile Alpin sont susceptibles d'être modifiés sans préavis, sur décision du Conseil d'Administration. Les carburants sont notamment sujets à des fluctuations importantes qui impactent le coût des remorqués.

Pour toute information complémentaire, merci de contacter le secrétariat tous les matins de 09H00 à 12H00 du mardi au Samedi au 04 79 72 97 19, ou par mail : secretariat@planeur-challes.fr.